

# COURRIER DE ROUMANIE

No. 7.

Bucarest, 13 Février 1899.

Prix, 1 Franc.

*Pour tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration du Courrier de Roumanie, s'adresser à M<sup>r</sup> Paul Ciculesco (Haritine), Calea Dorobantilor No. 99.*

## SOMMAIRE

<i>Nos rapports commerciaux</i> .....	WHIST.
<i>Mémorial Diplomatique.</i>	
<i>Quinzaine Financière</i> .....	CRÉSUS II.
<i>Etude chimique de nos vins</i> .....	P. RADULESCU.
<i>Nécessité de créer des abattoirs perfectionnés dans l'intérêt de l'industrie et de l'économie nationale</i> .....	I. ST. FURTUNA.
<i>La Roumanie à l'étranger.</i>	
<i>La dette publique de la Roumanie.</i>	
<i>Le bilan de la Banque Nationale de Roumanie.</i>	
<i>Nécessité d'une nouvelle gare à Bucarest.</i>	
<i>L'enseignement professionnel.</i>	
<i>L'œuvre de Charcot</i> .....	DR. G. MARINESCU.
<i>Mondanités</i> .....	SPHYNX.
<i>Nouvelles diverses.</i>	

## BUCAREST

IMPRIMERIE DU JOURNAL «VOINȚA NAȚIONALĂ», STRADA BACANI No. 5.

1899.

# COURRIER DE ROUMANIE

Directeur: PAUL HARITINE.

REVUE BI-MENSUELLE

Rédacteur: BIRON.

ABONNEMENTS: Roumanie un an.....	20 frs.
» six mois	12 »
Etranger un an.....	25 »
» six mois	14 »

RUBRIQUES PERMANENTES: Mémorial diplomatique.—Finances.—  
Economie politique et sociale.—Lettres, Sciences et Arts.—  
La Roumanie à l'étranger.—Revue et journaux roumains.—  
Mondanités.—Nouvelles diverses.—Sport.

Rédaction et Administration, Calea Dorobanților, 99. — PUBLICITÉ: Tarif envoyé franco sur demande.

## SOMMAIRE

Nos rapports commerciaux.....	WHIST.
Mémorial diplomatique.	
Quinzaine financière.....	CRÉBUS II.
Etude chimique de nos vins.....	P. RADULESCO.
Nécessité de créer des abattoirs perfec- tionnés dans l'intérêt de l'industrie et de l'économie nationale.....	I. ST. FURTUNA.
La Roumanie à l'étranger.	
La dette publique de la Roumanie.	
Le bilan de la Banque Nationale de Rou- manie.	
Nécessité d'une nouvelle gare à Bucarest.	
L'enseignement professionnel.	
L'œuvre de Charcot.....	DR. G. MARINESCO.
Mondanités.....	SPHYNX.
Nouvelles diverses.	

Une hausse énorme s'est accentuée dans les prix des céréales par suite de récoltes insuffisantes en Europe, et surtout aux Indes-Anglaises, et a contre-balancé la forte baisse du fer et de l'acier, du coton et d'autres matières premières de l'industrie textile; mais c'est surtout le café dont la baisse notoire, qui est de 26% au mois de Décembre sur le prix du mois de Janvier, qui a modifié la situation.

Cette baisse toutefois est proportionnellement insignifiante en comparaison de celle du café Santos, qui est tombé de 32½ cent à 18½ cent le ½ kilo, soit à peu près de 43%.

En comparant les chiffres de l'importation de 1896 et 1897, nous trouvons pour l'importation générale à Amsterdam:

En 1896	1.048.442 tonnes de 1000 kgr.
» 1897	1.112.913 » » » »

donc une augmentation de plus de 6%. L'exportation générale d'Amsterdam s'est élevée à

561.281 tonnes en 1896
contre 593.673 » » 1897

Il faut dire que les mesures protectionnistes prises à l'étranger ne cessent de frapper l'industrie néerlandaise.

L'industrie en général a progressé en 1897. Les fabriques de fer ont bien opéré. Il y a eu beaucoup de mouvement dans les chantiers maritimes et dans les tailleries de diamants. Ces dernières n'ont pas eu à se plaindre, surtout dans le second semestre lorsque les droits d'entrée aux Etats-Unis subirent une diminution de 25 à 40%.

Les raffineries de sucre et les brasseries ont été actives. D'autres industries n'ont eu que peu de succès.

Les entreprises industrielles indigènes et les banques, les chemins de fer, les tramways, les lignes à vapeur ont réalisé de bons bénéfices.

L'année 1897 a été très remarquable pour les Fonds coloniaux. Des émissions colossales ont

Bucarest, 1/13 Février 1899.

## NOS RAPPORTS COMMERCIAUX

M. Van Oostveen, consul de Roumanie à Amsterdam, a envoyé au ministère des Affaires Etrangères son rapport annuel sur le Commerce, la Navigation et l'Industrie d'Amsterdam pour l'année 1897, d'après les données de la chambre de commerce de cette ville.

Les résultats généraux, dit-il dans ce rapport, semblent avoir été assez avantageux et la navigation a pris de nouveau un accroissement considérable. L'industrie a fait des progrès dans plusieurs branches. Les banques ont fait de grandes émissions de valeurs minières surtout d'or et de pétrole. Les colonies Néerlandaises attirent de plus en plus l'attention par leurs richesses minérales.

La baisse du prix du café a fait moins de tort à ce marché qu'aux marchés où se vend le café Brésilien. Le café de Java n'a que peu souffert de cette baisse et les prix du quinquina montant beaucoup ont donné à Amsterdam, qui est actuellement pour cet article le principal marché de l'Europe, des bénéfices considérables.

été faites pour l'exploration et l'exploitation de mines de pétrole et d'or.

Le total du capital engagé dans des sociétés pour l'exploration et l'exploitation de sources à pétrole aux Indes a atteint, en 1897, le chiffre respectable de 43.950.000 florins, tandis que les capitaux engagés dans des sociétés pour l'exploration des mines d'or, formées en 1897, se sont calculés à la somme des 14.700.000 florins.

Les entreprises Néerlandaises de pétrole en Europe n'ont pas bien marché en 1897. Il n'a pas été question de dividendes à distribuer. Les actions de la Société de pétrole dite «Néerlandaise» en Galicie, notées en Janvier 1897 à 102<sup>o</sup>/<sub>o</sub>, montèrent à 112 en Février. Ce fut l'apogée des entreprises de ce genre. Le 17 Février fut fondée la *Société Néerlandaise-Roumaine* au capital de 334.000 florins en actions. La souscription dépassa 40 fois le montant demandé, tandis qu'au même moment les actions de la Société Néerlandaise en Galicie furent fortement offertes et peu demandées.

En Avril, la Société Néerlandaise-Roumaine donna lieu à de fortes spéculations. On reçut des nouvelles de terrains pétrolières, de découverte de fortes couches de paraffine, produit promettant beaucoup, mais dont on n'a plus ouï parler. Les cours montèrent jusqu'à 190<sup>o</sup>/<sub>o</sub>. Les actions de la Société Néerlandaise montèrent à 92<sup>o</sup>/<sub>o</sub>, celles de la Société dite Galicie baissèrent jusqu'à 40<sup>o</sup>/<sub>o</sub>.

Le 12 Mai, une nouvelle entreprise de pétrole en Roumanie fut lancée sous le nom de *Société Hollando-Roumaine* avec un capital de 400.000 florins. La souscription eut lieu et l'on souscrit pour 46 millions (115 fois le montant demandé). Le cours des actions monte à 120<sup>o</sup>/<sub>o</sub>. Or à la fin de l'année les cours furent les suivants :

Société Hollando-Roumaine	82 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> <sup>o</sup> / <sub>o</sub>
» Néerlandaise	41 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> <sup>o</sup> / <sub>o</sub>
» Néerlandaise-Roumaine	88 <sup>o</sup> / <sub>o</sub>

Depuis, deux *Sociétés de pétrole roumain* ont encore été lancées : la Société de pétrole «Amsterdam» et la Société Arnhemmoise, l'une au capital de 450.000 florins, et l'autre au capital de 800.000 florins. La participation à la souscription fut *minime*, surtout pour la dernière société. Il est évident que l'on commençait à croire que les résultats sont plus ou moins problématiques.

Parmi les entreprises industrielles établies en 1897, il convient de citer encore la société pour l'exploitation de silos et magasins de céréales qui ont été à peu près achevés en 1897 et mis en usage dans le courant de l'année dernière. Le capital est de 550.000 florins.

En terminant son rapport, M. Van Oostveen fixe l'attention des intéressés sur les articles *Tabac*, *Vin* et *Farine de Roumanie*, qui trouveraient, croit-il, un bon accueil en Hollande.

Whist.

## MÉMORIAL DIPLOMATIQUE

### DEUILS DE COUR

Presque coup sur coup, la Cour Royale de Roumanie a pris le deuil d'abord pour huit jours, puis pour deux semaines, à la suite des décès de S. A. R. la Princesse Marie-Louise de Bulgarie et de S. A. R. le Prince Alfred de Saxe-Cobourg et Gotha, frère de S. A. R. la Princesse de Roumanie.

Ces deux morts aussi inattendues que prématurées ont douloureusement impressionné le peuple roumain, qui s'est associé à la douleur des deux familles régnantes.

S. M. le Roi, voulant donner une nouvelle preuve de Son amitié pour S. A. R. le Prince de Bulgarie, a délégué un de ses anciens aides-de-camp, le général Candiano-Popesco, le héros de Grivitzza, pour assister aux funérailles de la jeune et infortunée Princesse.

Mercredi 26 Janvier (8 Fév.), jour des funérailles de la Princesse Marie-Louise, un *Requiem* a été chanté à la chapelle bulgare de Bucarest, en présence du corps diplomatique, des ministres et hauts fonctionnaires de l'Etat. La colonie bulgare toute entière a assisté à cette triste cérémonie.

### MOUVEMENT DIPLOMATIQUE ET CONSULAIRE

#### ROUMANIE

M. Eugène Mavrodi, conseiller de légation à Vienne, a été promu au poste vacant de ministre plénipotentiaire à Bruxelles.

M. Eug. Mavrodi est entré dans la carrière en 1885 et n'a pas encore accompli quarante ans. La fortune a souri à ce jeune et distingué diplomate qui a su gagner brillam-

ment dans la carrière ses galons de général.

M. Eug. Mavrodi est né à Jassy le 19 Février 1859. Il fit d'excellentes études à Paris où il soutint avec succès sa thèse pour la licence en droit ; puis il fut lauréat de l'école des sciences politiques de Paris. Nommé le 4 Juillet 1885 attaché de légation de 1<sup>er</sup> classe il fut promu, en Avril 1888, au grade de secrétaire de légation de 2<sup>e</sup> classe et envoyé à Berlin, d'où il a été détaché au service du ministère des Affaires Etrangères le 15 Octobre 1890. En Mars 1891, M. Eug. Mavrodi est promu secrétaire de légation de 1<sup>ère</sup> classe et envoyé à Vienne et deux ans plus tard il est rappelé au *foreign-office* comme directeur des affaires consulaires et commerciales. Mais en Novembre de la même année, M. Eug. Mavrodi prend la direction des affaires politiques et du contentieux, poste

qu'il conserve cette fois jusqu'au 1 Décembre 1895 et dans lequel il a montré de précieuses qualités. M. Eug. Mavrodi reprend ensuite sa place de premier secrétaire à Vienne. Il a été promu conseiller de légation le 1 Avril 1896. C'est actuellement le plus jeune de nos ministres plénipotentiaires.

#### DISTINCTIONS HONORIFIQUES :

##### Couronne de Roumanie

*Officier* : Erched-Bey, ancien secrétaire à la légation de Turquie à Bucarest, récemment transféré à Madrid.

*Chevalier* : M. Roméo Giorolamo, l'excellent peintre-décorateur du Théâtre National de Bucarest.

## NOUVELLES DIPLOMATIQUES ET MONDAINES

### BERLIN

LL. AA. RR. le Prince et la Princesse de Roumanie, de passage à Berlin, ont assisté aux fêtes qui ont eu lieu à l'occasion de l'anniversaire de S. M. l'Empereur Guillaume II. Le 16/28 Janvier, Leurs Altesses Royales ont daigné s'annoncer pour dîner à la légation de Roumanie.

Ont pris part à ce dîner de gala, en outre de Leurs Altesses Royales et de Leurs suites : S. Exc. M. de Bülow, ministre des Affaires Etrangères de l'empire, et M<sup>me</sup> de Bülow ; S. Exc. M. l'ambassadeur de Russie

et la comtesse Osten-Sacken ; S. Exc. Sir F. Lascelles, ambassadeur d'Angleterre, et sa fille, Miss Lascelles ; la comtesse Keller, dame du Palais de l'Impératrice ; lady Edvard Cavendish, le général de Villaume, directeur de l'Académie de guerre ; le baron de Luesebeck, chambellan de l'Impératrice et introducteur du corps diplomatique ; le baron de Richthofen, sous-secrétaire d'Etat au département impérial des Affaires Etrangères ; les officiers roumains qui font actuellement leur stage dans l'armée prussienne à Berlin et le personnel de la légation royale.

Le dîner a été suivi, dans les salons de la légation, d'une réception des plus brillantes, à laquelle Leurs Altesses le Prince Héritier Guillaume, le Prince et la Princesse Charles de Hohenzollern ont daigné se faire annoncer spontanément.

Tout le monde était sous le charme de notre Princesse héritière, dont la grâce et l'affabilité ont gagné tous les cœurs.

La soirée, qui avait débuté par une réception, s'est transformée en un bal improvisé et l'on a dansé avec entrain aux sons de la musique du bataillon des gardes-pionniers. Après le départ des Princes, un souper assis, par petites tables, a été servi aux invités, parmi lesquels nous mentionnons : LL. EE. les ambassadeurs d'Italie, de France, d'Autriche-Hongrie et de Turquie ; la plupart des ministres accrédités à Berlin, avec

leurs femmes ; le général John, le général von der Goltz, le colonel Heintze de Krenski, commandant le 1<sup>er</sup> régiment d'artillerie de campagne de la garde, dont S. M. le Roi de Roumanie est titulaire, les colonels de Schubert et de Annon, beaucoup de diplomates et autres personnes de distinction.

### CONSTANTINOPLE

M. Tr. Djuvara, ministre plénipotentiaire de Roumanie à Constantinople, a donné le lundi 18/30 Janvier un dîner diplomatique. Les convives étaient : S. Exc. le baron de Calice, ambassadeur d'Autriche-Hongrie ; lady O'Conor, femme de l'ambassadeur d'Angleterre ; S. Exc. le ministre des Pays-Bas et M<sup>me</sup> Van der Staal de Piershill ; S. Exc. le comte Steenbock, ministre de Suède et Norvège ; S. Exc. Nouri-bey, secrétaire général du ministère des Affaires Etrangères ; Gabriel-effendi Noradounghian, conseiller légiste au Hardjié ; M. Bapst, conseiller ; M. Laforge, secrétaire de l'ambassade de France ; le premier drogman de l'ambassade d'Angleterre et M<sup>me</sup> Block ; M. Franz Calice, attaché de l'ambassade d'Autriche-Hongrie et fils de l'ambassadeur ; M. et M<sup>me</sup> Blech ; M. Spring Rice et M. Scott, de l'ambassade d'Angleterre ; M. Dém. Petresco, consul général de Roumanie ; M. Filality, premier secrétaire, et M. Lahaille, conseiller, premier drogman de la légation de Roumanie.

## QUINZAINE FINANCIÈRE

Le fait dominant de la quinzaine a été le bilan général de la Banque Nationale. Les chiffres prouvent à quel point les accusations colportées contre cette banque par ceux qui parlaient de « crises » étaient dénuées de base. En comparant la situation de notre grand établissement de crédit au 16 Janvier de cette année et au 23 de l'année dernière, nous voyons qu'il a d'abord très bien défendu sa réserve métallique, qui est la base de la circulation des billets. En effet, en 1898 la Banque avait 57.142.000 en or, en 1899 elle en a 59.196.000 et la réserve composée de traites payables en or était de 15.464.000 contre 20.724.000 au 16 Janvier 1899. Et ce résultat n'a pas été obtenu aux dépens du commerce, car le portefeuille qui n'était que de 34.468.000 en 1898 est

arrivé à 42.577.000 en 1899. L'élévation du taux de l'escompte était une mesure absolument nécessaire à laquelle n'a échappé aucune grande banque au cours de l'année dernière. Dès qu'elle l'a pu (le 22 Janv.), la Banque a ramené son escompte à 5% et le taux des prêts sur effet à 6%. L'émission des billets a été notablement augmentée au cours de 1898, car elle passé de 139.029.000 à 156.954.000. Cela a été une grande ressource pour le commerce, et cependant la Banque a été loin d'aller jusqu'aux limites de la prudence, car cette émission ne représente pas le double de l'encaisse métallique et des traites payables en or. Le compte des profits et pertes a passé de 3.357.000 à 4.138.000.

Les résultats si favorables de ce bilan ont exercé leur effet dès qu'ils ont été connus. D'après la cote publiée par notre journal officiel, les actions

de la Banque Nationale étaient au 27 Janvier à 2630; quinze jours après, le cours était de 2845. En réalité, le vrai taux de capitalisation de ces titres devrait être de 3.000. Mais ces notations représentent plutôt des opinions que des transactions, car ce n'est qu'à leur corps défendant que les détenteurs de Banque Nationale s'en dessaisissent. Une valeur qu'une hausse méritée attend également, ce sont les 4% du Crédit foncier rural, qui atteindront certainement le pair. Comme on le voit dans nos *Rapports commerciaux*, les Sociétés hollandaises formées en 1897 pour exploiter des gisements de pétrole chez nous, sont en assez mauvaise posture. En fait de mines, tout est aléatoire; mais en tout cas, former trois sociétés pour le même but et le même pays, c'est une précipitation dont les Hollandais ne sont pas coutumiers.

Crésus II.

## ETUDE CHIMIQUE DE NOS VINS

Nous ne connaissons pas encore la composition moyenne et maximum ou minimum de nos vins naturels. Le laboratoire de M. le dr. Bernad a fait de nombreuses analyses, ainsi que la station agronomique; M. Ch. Drutzo en a fait une cinquantaine, d'autres analyses ont été faites dans d'autres laboratoires, le soussigné en a fait plusieurs centaines.

Malgré cela, nous n'avons pas encore de statistique officielle de la composition de nos vins, classés par crus et par dates. La Bulgarie et la Serbie ont une statistique de ce genre; inutile de dire, que les pays occidentaux en ont depuis longtemps.

Pour que les analyses de vins servent de base à des conclusions sûres, nous devons avoir une pleine garantie que les vins que nous voulons prendre pour normaux n'ont pas été falsifiés. Or, la plupart des échantillons de vins analysés chez nous ont été pris dans le commerce où nous ne pouvons pas avoir une telle garantie.

Nous devons absolument savoir la teneur en sucre et en acides, au moins des principales variétés de raisins de nos crus renommés. Ayant ces données pour un certain nombre d'années, nous aurons une moyenne qui nous montrera quelles sont les meilleures variétés, ainsi que les causes qui déterminent la quantité et la qualité du vin.

La préparation du vin, mais surtout les conditions dans lesquelles il est conservé peuvent modifier sa qualité au point de le détériorer complètement, même si les raisins dont il a été fait ont été excellents.

Malgré cette importance des procédés de préparation et de conservation, nous n'avons aucune

description de ceux qui sont employés dans les différentes parties du pays. Nous ne savons pas comment se fait le nettoyage des récipients de toute sorte ni comment sont montés les locaux de vinification, ni comment sont construites les caves, etc. Et pourtant il faudrait savoir tout cela pour bien connaître nos qualités de vins et pour pouvoir recommander en connaissance de cause les moyens à employer pour les améliorer.

Les rares données que nous avons ne sont même pas complètes. Ainsi, nous n'avons pas fait d'expériences pour savoir si des raisins traités au pressoir américain ou au pressoir à vapeur donnent un vin contenant plus d'extrait que celui que l'on obtient en foulant simplement les raisins.

La connaissance exacte de la composition des vins naturels a une très grande importance: 1) pour l'exportation; 2) pour le contrôle, que les organes sanitaires doivent exercer sur les vins. La plupart des Etats ont défini légalement la composition des vins naturels. Lorsqu'ils concluent un traité de commerce, ces Etats nous demandent de leur dire quelle est la composition normale de nos vins. Il y a quelques années, la Suisse a demandé à notre Ministère de l'Agriculture de lui faire savoir la composition des vins roumains. Il n'a pas pu satisfaire à cette demande.

En 1896, la chambre de commerce de Focsani relevait, dans un exposé, le passage suivant de notre traité de commerce avec l'Allemagne: pour bénéficiaire du droit réduit de 10 marks à l'hectolitre, les vins devront avoir au moins 12% d'alcool (en volume) ou l'équivalent de cette quantité en glucose, et avoir de plus, à la température de 100° C., au moins 28 gr. d'extrait par litre de liquide.

Les vins roumains qui n'ont pas cette teneur en extrait sec seront donc exclus du marché allemand. Les nombreuses analyses de vins roumains que j'ai fait m'autorisent à dire que ce sont à peine quelques vins rouges qui ont la teneur demandée. Quant aux vins blancs, ils sont bien loin d'avoir 28 gr. d'extrait. D'après cette clause du traité, ce n'est que par exception que nos vins pourront entrer en Allemagne.

Si nous avions eu les données nécessaires, cette clause eût été modifiée. Une fois que nous connaissons la composition normale de nos vins, ceux qui seront destinés à l'exportation seront analysés à la sortie, et pourront être pourvus de certificats officiels garantissant leur authenticité. Cela arrêterait à l'avenir toute tentative de les discréditer, et leur ouvrirait la voie à l'étranger.

Un cas que cite le *Rheinischer Courier* de 1896, relativement aux vins italiens exportés en Allemagne, prouve quelle est l'importance du contrôle

de l'Etat. A la suite du traité de 1892, dit ce journal, l'exportation des vins italiens avait pris en 1893 et 1894 un grand élan, qui cessa brusquement en 1895 et 1896 à cause des trop nombreuses falsifications de ces vins dans leur pays même. Le gouvernement italien, alarmé de cet état de choses, fit une loi très sévère contre les falsificateurs de vins.

Nous avons aussi depuis trois ans une loi et un règlement pour la surveillance sanitaire des boissons et des aliments. Notre règlement demande que les vins aient 14 grammes d'extrait par litre. Cependant beaucoup de vins blancs, authentiques et naturels, analysés par moi-même, ne contenaient que 13 grammes d'extrait par litre.

D'après notre règlement, ces vins eussent été considérés comme falsifiés. L'existence de règles aussi inexactes ne peut s'expliquer que par le fait que la commission qui a établi le règlement a travaillé sur des données étrangères, faute de données roumaines.

Le directeur de l'Institut chimique central dit, dans son rapport No. 1020 du 28 Juin 1896, adressé au Ministère de l'Intérieur, que les règles adoptées pour nos vins sont basées sur des analyses dosimétriques de 4000 vins faites de 1871 à 1895 d'après les méthodes modernes et par des opérateurs habiles, etc. Or, les échantillons analysés ont presque tous été pris dans le commerce, et les méthodes employées en 1871 ne sont pas des méthodes modernes, puisque ce n'est qu'à partir de 1884 que l'Allemagne a fixé celles dont elle se sert pour ses vins.

Le 16 Oct. 1896, le même établissement scientifique s'adressait à la chambre de commerce de Focsani et invoquait les résultats de deux analyses de vins nouveaux, pour établir que la proportion de 14 grammes d'extrait n'est pas trop forte. Comme c'est le 16 Oct. que cette communication a eu lieu, il est certain qu'il s'agissait de vins dont la fermentation avait à peine commencé. Je suis convaincu que, nulle part ailleurs, on ne s'est servi pour les règlements à faire sur les vins des données obtenues avec des vins de 2 à 3 semaines. Et puis quelle conclusion a-t-on le droit de tirer de deux analyses?

Les chiffres de ces deux analyses autorisent d'ailleurs les doutes les plus sérieux. La teneur en acide phosphorique surtout est si petite qu'elle semble indiquer un vin *gallisé* (étendu d'eau sucrée). Sans entrer ici dans les détails de la critique des analyses que j'ai mentionnées, j'é crois qu'il faut poser les conclusions suivantes :

I. Le gouvernement doit faire étudier au point de vue chimique les vins naturels, les raisins et

les terrains de nos vignobles. Les analyses devront être sérieuses et complètes, c'est-à-dire faites par de vrais spécialistes, avec tous les soins voulus, et non avec des appareils expéditifs d'approximation, et porter sur des échantillons authentiques et non pris dans le commerce.

II. Les principaux viticulteurs devraient faire les frais de 2 ou 3 stations viticoles et vinicoles. Ces stations s'occuperaient de tout ce qui concerne la vigne, les raisins, les vins et leurs maladies ; elles feraient aussi le contrôle des boissons falsifiées. Elles devraient aussi rechercher la véritable origine des falsifications pour pouvoir les frapper à la source. Les petits vigneronniers viendraient y apprendre beaucoup de choses. La Serbie a une organisation de ce genre à Negotin, et la Bulgarie à Plewna.

La conservation des vins laisse bien souvent beaucoup à désirer. Des caves-modèles bien administrées remédieraient à ce mal et formeraient un excellent personnel roumain. Au commencement on s'attacherait par contrat quelques bons ouvriers et contremaîtres étrangers (français, allemands, etc. Je pourrai citer toute une série de cas dans lesquels des vins de bonne qualité ont été détériorés grâce à l'ignorance du personnel préposé aux caves. Ces ignorants, très souvent des étrangers, emploient ensuite des drogues, soidisant pour réparer le mal qu'ils ont fait.

En un mot, il faut étudier sérieusement au point de vue chimique la composition des terrains des raisins, des vins de nos vignobles, et fonder des stations vinicoles et des caves-modèles.

Pierre Radulesco  
docteur en chimie.

#### NÉCESSITÉ DE CRÉER DES ABATTOIRS PERFECTIONNÉS

DANS L'INTÉRÊT

#### DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

L'article 8 alinéa 9 de la loi douanière exempte de droits de douane les *matières premières destinées à la fabrication des bougies stéariques et des savons*.

Quelles sont les matières premières pour la fabrication des savons ? La graisse. Quelles matières premières servent à la préparation des bougies de stéarine ? La graisse. Pas plus que la pâte de savon n'est la matière première du savon coulé en formes, la stéarine ne peut être la matière première de la bougie de stéarine.

Cependant la Direction des Douanes exempte de toute taxe la stéarine importée par les sept fabricants de bougies de stéarine du pays.

L'intention du service des douanes a été, croyons-nous, de faciliter tout d'abord l'établissement en Roumanie de fabriques de bougies de stéarine pour rétablir les droits sur la stéarine importée après que la stéarine se sera assurée un débouché.

Ce qui retarde encore ce moment c'est que les intéressés timent à démontrer en lieux compétents qu'il est impossible chez nous de créer une fabrique de stéarine, parce que nous manquons de la quantité de suif nécessaire.

Cela est inexact.

Il résulte de la statistique du commerce de la Roumanie avec les pays étrangers qu'on n'exporte plus le suif de Roumanie mais qu'au contraire on en importe une petite quantité. Ainsi on a importé en :

1890	1891	1892	1893	1894	1895
75.200	141.000	220.000	176.000	137.000	96.194

Par conséquent, toute la graisse des animaux abattus dans le pays reste sur place. Mais comme on ne pourrait recueillir que la graisse des animaux abattus dans les abattoirs il faut que nous fassions le calcul de la quantité de graisse recueillie dans le pays :

#### ANIMAUX ABATTUS DANS LES ABATTOIRS DES CHEFS-LIEUX DE DISTRICTS

ANIMAUX	1892	1893	1894	1895	1896	1897
Bœufs et vaches . . . . .	206988	215443	192268	218873	212696	213936
Veaux . . . . .	31153	25320	24999	32589	32251	87456
Buffles . . . . .	3109	3937	4581	6569	5845	7958
Moutons et brebis . . . . .	105251	133196	86241	100371	86836	70607
Agneaux . . . . .	598894	563371	752008	705150	710870	662315
Chèvres, etc. . . . .	21965	22343	9816	25962	112165	44272
Porcs . . . . .	57753	77577	90330	85902	81163	96303

Quelle quantité de graisse peut donner ce nombre d'animaux ?

D'après nos recherches et nos informations recueillies auprès d'un très grand nombre de bouchers

Le bœuf engraisé, du poids de 300 k. donne 25-30 k de graisse  
 » » » » » 500 » » 40-50 » » »  
 » » en pâturage » » 300 » » 15-20 » » »  
 Le buffle moyen . . . . . » 30 » » »  
 Le mouton gras . . . . . » 7-10 » » »  
 La brebis moyenne . . . . . » 2 » » »  
 Le porc gras . . . . . » 100 » » »  
 Le porc des paysans . . . . . » 15-20 » » »

Comme une partie de cette graisse se consomme pour la préparation des aliments et bien qu'elle soit perdue pour l'industrie, nous nous servirons des chiffres suivants :

Bœufs et vaches à 24 k. suif par tête de bétail  
 Buffles . . . . . » 30 » » » » »  
 Moutons . . . . . » 5 » » » » »  
 Chèvres . . . . . » 4 » » » » »  
 Porcs . . . . . » 10 » » » » »

Ce qui fait pour 1892 :

Bœufs et vaches à 24 k. suif par tête de bétail = 4.967.712.  
 Buffles . . . . . » 30 » » Idem = 93.270.  
 Moutons . . . . . » 5 » » Idem = 526.255.  
 Chèvres . . . . . » 4 » » Idem = 87.460.  
 Porcs . . . . . » 10 » » Idem = 577.530.  
 Total . . . . . 6.252.227 k.

En continuant le calcul ci-dessus nous trouvons :

Pour l'année 1893 un total de 6.819.864 kgr. de suif.  
 » » 1894 » » » 6.224.631 » » »  
 » » 1895 » » » 6.894.745 » » »  
 » » 1896 » » » 6.474.524 » » »  
 » » 1897 » » » 6.862.362 » » »

En dehors de la graisse trouvée à côté des viandes il y a encore des os.

D'après le calcul fait en moyenne, le grand bétail abattu à l'abattoir donne 50 kgr. d'os, et le petit bétail 10 kgr. par tête de bétail.

10.000.000 kgr. d'os donnent 700.000 kgr. de suif, calculés à 7 kgr. de suif pour 100 kgr. d'os. L'extraction de la graisse d'os pourrait former une industrie lucrative chez nous, parce que la benzine est à bon marché et que les os pourront être utilisés soit pour le noir animal, soit pour la préparation des phosphates pour l'engrais des terres épuisées.

On pourrait trouver dans le pays les quantités suivantes de suif :

Suif des animaux abattus dans les abattoirs par an 6.000.000 kgr.  
 Suif d'os . . . . . 700.000 »  
 Total . . . . . 6.700.000 kgr.

100 kgr. de suif donnent en chiffres ronds :

50 kgr. de stéarine  
 40 » » oléine  
 10 » » glycérine.

Donc 6.700.000 kgr. de suif pourront donner 3.350.000 kgr. de stéarine.

La Roumanie importe 1.700.000 kgr. de stéarine dont la valeur est de 1.700.000 francs.

Par conséquent, on peut trouver dans le pays toute la quantité de suif nécessaire à la fabrication de la stéarine et aux fabriques de savons qui utiliseront l'oléine, et M. l'ingénieur B. G. Assan soutient<sup>1)</sup> que le moment est venu de créer une fabrique de stéarine. Nous croyons, cependant, que la création d'une industrie de cette nature serait prématurée, à moins qu'elle jouisse d'exemption de droits de douane et de facilités de transport pour les suifs étrangers.

Bien qu'il existe beaucoup de suifs dans le pays,

<sup>1)</sup> Du rôle du gouvernement en présence de l'état actuel des industries de la stéarine, etc. 1896.

il manque cependant sur le marché ou bien il se vend dans un état dégradé, et cela seulement à cause qu'aucun abattoir de Roumanie n'est monté pour fondre le suif. Le manque de fonderies fait que nous assistons à une conservation vicieuse du suif dans divers magasins malpropres, jusqu'à ce qu'il contracte une odeur insupportable. Dans cet état il est vendu aux diverses fabriques de savon.

La vérité est que, en nature, le suif existe en grande quantité, mais que sur le marché il y en a peu et qu'il est cher, parce que la plus grande partie s'en perd.

Le gouvernement appréciera si le moment est opportun et favorable pour la création d'une fabrique de stéarine, mais nous pensons qu'elle doit être précédée de l'amélioration de tous les abattoirs du pays, en créant auprès de chacun d'eux des installations modernes pour la fonte à bon marché et régulière du suif. Sans cette mesure nous assisterons à un fait curieux : l'importation du suif étranger chez nous, où l'on peut trouver une quantité de suif plus que nécessaire.

#### I. St. Furtuna

*Chef du Service vétérinaire civil.  
Directeur de la Revue de Médecine vétérinaire.*

### LA ROUMANIE A L'ETRANGER

*La Société de législation comparée de Paris* vient d'envoyer son 26<sup>e</sup> Annuaire de législation étrangère, un gros volume de 936 pages in 8<sup>o</sup>. Pas moins de 89 jurisconsultes ont analysé et commenté les lois de tous genres promulguées en 1896 dans tous les Etats civilisés, excepté le Japon et le Brésil. On ne peut assez proclamer les services énormes qu'un recueil de ce genre, continué depuis plus d'un quart de siècle, rend à tous ceux qui ont à s'occuper de droit, d'administration, de questions sociales.

Notre pays est représenté par un seul collaborateur, mais qui suffit à lui faire honneur, par M<sup>me</sup> Bilcesco-Alimanestiano que ses savants confrères mettent galamment en tête de la liste qui va de M. Alix à M. Yantchef Naoum (de Philipopolis).

Ce n'est pas la matière qui a manqué à notre éminent légiste. Gendarmerie rurale, organisation de la cour de cassation, navigation maritime, constructions scolaires, lois de finances, d'impôts et de primes, de l'enseignement normal, de la position des officiers, des justices de paix, de la pêche, telles sont les principales lois analysées avec beaucoup de compétence dans les pages 670—683 attribuées à la Roumanie.

La série des exposés publiés chaque année par M<sup>me</sup> Bilcesco-Alimanestiano depuis sa note sur le nouveau Code de commerce roumain (dans l'Annuaire pour 1887) constitue dès à présent un très-utile répertoire en langue française du Droit roumain public et privé, dans ces dix dernières années. Il est à désirer qu'ils soient réunis avec certains développements en un volume qui serait d'une grande utilité.

M. Diaconovitch, le vaillant directeur de *l'Encyclopédie Roumaine* (dont le 12<sup>e</sup> fascicule vient de paraître) nous envoie le premier numéro de la *Revista Economica* qu'il vient de fonder à Sibiu (Hermenstadt). Cette revue sera l'organe des 70 banques roumaines qui existent en Transylvanie, des nombreuses sociétés coopératives et des syndicats agricoles qui donnent une si remarquable cohésion financière à nos compatriotes de la monarchie voisine. Nous souhaitons de tout cœur succès et longue vie à notre nouveau confrère. M. Diaconovitch a dirigé pendant longtemps la *Rumänische Revue*.

*L'Encyclopédie Roumaine* : En 1896, l'Association littéraire des Roumains de la monarchie hongroise prit la résolution de publier une Encyclopédie. A beaucoup cela parut hasardé. Les faits ont prouvé une fois de plus que *audaces fortuna juvat*. Car, malgré toutes les difficultés d'une publication de ce genre, les livraisons ont paru aux dates auxquelles elles étaient promises. Les lettres *a, b, c, d* sont terminées et l'on travaille à la lettre *e*. Le directeur de ce grand travail, M. Diaconovitch, a réussi par sa ténacité à réunir plus de 100 rédacteurs de toutes spécialités auxquels il partage la besogne. Nous ne saurions assez recommander à nos lecteurs roumains de s'abonner, à *l'Encyclopédie Roumaine*, car il faut avouer que le succès matériel n'a pas été jusqu'à présent à la hauteur du succès moral. Ce qui fait l'utilité de ce travail c'est que l'on y trouve pour toutes les choses roumaines des informations de première main, qui ne se trouvent ainsi réunies et contrôlées nulle part ailleurs. La législation, le régime économique, les institutions ont si radicalement changé chez nous dans les cinquante dernières années que même ceux qui cherchent à se tenir au courant ne savent souvent pas où se renseigner. Ils trouveront toujours dans l'Encyclopédie ce qu'ils cherchent.

Les proportions de cette première Encyclopédie Roumaine sont modestes. Trois volumes 8<sup>o</sup> d'un millier de pages ; le premier a paru et le deuxième est en cours de publication. Le tout coûte 75 frs.



### DETTE PUBLIQUE DE LA ROUMANIE

La dette publique était au 1 Avril 1897 de 1.238.230.100 frs. L'amortissement a été au cours de l'année financière 1897—98 de 16.106.675 frs. Le montant de notre dette a donc été au 1 Avril 1898 de 1.222.123.523 frs. Sur ce montant 29.814.500 frs.

seulement sont émis en rente perpétuelle. Tout le reste est amortissable; le dernier terme d'amortissement est 1960. Nous avons encore pour 27 millions de frs. de rente 6<sup>o</sup>/<sub>o</sub>; tout le reste est à 5<sup>o</sup>/<sub>o</sub> et à 4<sup>o</sup>/<sub>o</sub>.

## BANQUE NATIONALE DE ROUMANIE

### BILAN GÉNÉRAL

Arrêté au 31 Décembre 1898

ACTIF				PASSIF			
Caisse	M. mét. { Or . . . 59.828.144,16 Argent . . . 936.292,87 Trait. or 20.942.534,34 }	82.706.971	37	Capital . . . . .	—	12.000.000	—
		40.794.680	—	Fond de réserve . . . . .	—	11.421.060	58
	Billets de banque. . . . .	—	—	» amort. immeubles, meubles et machines . . . . .	—	1.813.475	81
	Effets remis à la caisse pour encais.	—	—	Emission de billets de banque. . . . .	—	203.128.700	—
	Portef. roumain et étranger: Centr.	—	—	Bons de caisse . . . . .	—	1.113.642	—
	Portef. roumain: Succurs. et Agen.	—	—	Réescompte au cours du semes- tre prochain . . . . .	—	288.074	68
	Effets publics. . . . .	—	—	Dépôts à retirer . . . . .	—	74.698.697	20
	Effets du fonds de réserve statutaire	—	—	Divers { Compte courant . . . . .	—	19.056.670	25
	» » d'amort. immeuble,	—	—	» valeurs . . . . .	—	2.774.631	84
	meuble et machines . . . . .	—	—	Profits & pertes . . . . .	—	4.138.078	06
	Coupons . . . . .	—	—				
	Prêts sur effets { Centrale . . . . .	4.028.90	—				
	{ Suc. & Agen. . . . .	4.713.600	—				
	Immeubles . . . . .	—	—				
	Meubles & machines d'imprimerie	—	—				
	Int. dus p. les prêts sur effets pub.	—	—				
	Dépôts libres. . . . .	—	—				
	Divers { Compte courant . . . . .	—	—				
	{ » valeurs . . . . .	—	—				
		—	—				
		330.433.030	69			330.433.030	69

Vice-gouverneur, **An. Carp.**

Directeur, **Th. Stefanescu.**

### PROFITS & PERTES

Arrêtés au 31 Décembre 1898

DÉBIT				CRÉDIT			
Salaires du personnel d'administr.	324.780	65	—	Solde précédent . . . . .	—	1.396.905	87
» » » d'imprimer.	28.050	—	—	Coupons des effets publics . . . . .	271.013	45	—
Frais d'administration . . . . .	166.216	96	—	Traites & remises, opérations avec l'étranger et diverses réalisations	1.021.237	65	—
Frais d'imprimerie. . . . .	4.908	43	—	Intérêts et bénéfices divers . . . . .	2.400.397	58	3.392.648
Fonds d'amort. des immeubles .	45.000	—	—				
» » du mob. et des mac. d'imprimerie . . . . .	7.000	—	—				
Eclairage, chauffage . . . . .	17.244	64	—				
Jetons de présence . . . . .	20.343	87	—				
Matériel pour la fabrication des bil- lets (usé). . . . .	37.931	94	651.476				
Solde (bénéfice net). . . . .	—	—	4.138.078				
			4.789.554				4.789.554
			55				55

Vice-gouverneur, **An. Carp.**

Directeur, **Th. Stefanescu.**

### NÉCESSITÉ D'UNE NOUVELLE GARE A BUCAREST

Le besoin d'une nouvelle gare se fait sentir impérieusement à Bucarest. La circulation de nos lignes a augmenté dans des proportions que ne semblent même pas avoir soupçonné ceux qui ont bâti la gare du Nord, où siège aussi la Direction générale de nos chemins de fer. Après avoir montré quelques cas à peu près analogues, le

mémoire explicatif du budget des chemins de fer continue ainsi :

D'ailleurs<sup>1)</sup> sans chercher de justification dans l'exemple d'autres pays, les chiffres indiqués au commencement sont assez éloquents pour nous rendre compte de ce qui nous attend pour le ser-

<sup>1)</sup> Extrait du rapport de M. A. Saligny, directeur général des Chemins de fer, annexé au budget de l'année 1899.

vice des voyageurs à la gare du Nord, dans un intervalle de temps relativement court.

Nous avons eu	41	trains	par	jour	en	l'année	1883
»	»	»	18	»	»	»	1887
»	»	»	30	»	»	»	1890
»	»	»	56	»	»	»	1898

Comment nous y prendrions-nous pour empêcher ce développement naturel et qui s'impose par la force des choses ? Et si nous ne pouvons l'arrêter, par quels moyens serons-nous en état de faire face aux nouvelles nécessités ?

Grâce à un personnel expérimenté, intelligent et infatigable, grâce aussi, il faut le dire, à la Providence, nous n'avons pas eu de malheurs à enregistrer dans ces dernières années. Mais peut-on rester plus longtemps dans cette situation, quand il suffit de la simple faute d'une aiguille, de l'arrivée d'un train quelques minutes plus tôt, de l'inobservation d'un signal pour donner naissance à un grave accident ?

Beaucoup de monde, ne connaissant pas encore suffisamment la question, a jugé que bien qu'une nouvelle gare de voyageurs soit indispensable, cette construction exige un trop grand sacrifice : il s'agit de 29 millions de francs.

Cet avis est partagé par nombre de personnes et s'est formé seulement à cause de la façon dont a été présentée la loi par laquelle ce crédit a été demandé.

En fait, divers travaux tels que la réfection de la gare des marchandises dont nous parlerons plus bas, la construction des ateliers de Bucarest et de Iassy, la construction du local d'administration et les expropriations forment plus de  $\frac{2}{3}$  du total.

Dans le reste de  $\frac{1}{3}$ , la plus grande partie de la dépense est prévue pour les autres travaux et installations, et non pour la construction proprement dite de la gare des voyageurs, car avant de projeter un édifice grandiose, un monument qui soit un nouvel embellissement de la Capitale, l'administration a eu en vue de donner un développement tout spécial aux parties qui intéressent directement la régularité, la célérité et la sûreté du service ainsi que le confort, la satisfaction et la sécurité des voyageurs.

C'est pourquoi les projets élaborés par l'administration pour la nouvelle gare des voyageurs prévoient un grand développement pour les perons réservés aux voyageurs et aux marchandises; ils séparent et définissent les lignes spéciales des diverses directions qui seront desservies par la nouvelle gare; ils prévoient l'augmentation des lignes de garage des trains et séparent tout-à-fait les courants de voyageurs de ceux des bagages,

de sorte que les inconvénients dont souffre actuellement le public et les périls que court journellement le personnel de service seront complètement écartés.

Une autre considération que le rapport dont nous avons extrait ces lignes fait ressortir avec raison, c'est le grand inconvénient qui résulte de ce que, faute d'emplacement, *personne n'habite* la gare. Quant il faut convoquer d'urgence et inopinément le personnel, on perd un temps infini à l'aller chercher en ville.

---

## L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

On a distribué aux Chambres un important projet de loi pour la réorganisation des différentes branches de l'enseignement de l'agriculture, du commerce, des arts et métiers, de la sylviculture, etc. Ce projet est accompagné d'un exposé des motifs, très étudié, dû à M. Spiru Haret, ministre des Cultes et de l'Instruction publique. Ces écoles ont appartenu, au moment de leur création, au ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux Publics. En 1883, lorsque ce Ministère fut scindé, elles passèrent au nouveau ministère de l'Agriculture, du Commerce et de l'Industrie.

M. An. Stolojan, ministre de l'Agriculture, n'a pas admis la manière de voir de ses collègues et a donné sa démission. M. Dém. Sturdza, le président du Conseil, a pris *ad-interim* la direction de ce département. Comme la loi proposée pour la réorganisation de l'enseignement professionnel a été longuement étudiée par des spécialistes et par un ministre d'une compétence aussi généralement reconnue que M. Spiru Haret, il est hors de doute qu'elle sera votée par les Corps législatifs et appliquée dès le mois de Septembre de cette année.

---

## L'ŒUVRE DE CHARCOT

(Suite)

La grande découverte de Broca, qui montra qu'il existe à la base de la troisième circonvolution frontale un centre en rapport avec le langage, a été confirmée et étudiée dans tous ses détails par Charcot. Qu'il me soit permis de dire, entre parenthèses, que l'étude du cerveau de Gambetta a démontré encore davantage le lien qui existe entre la fonction du langage articulé et les dimensions de la base de la circonvolution de Broca. En effet, on a constaté que chez le grand orateur fran-

cais la base de la circonvolution de Broca avait un volume dépassant de plus du double le volume normal.

Les études de Charcot sur l'aphasie ne se sont pas bornées là ; dans une leçon mémorable il a démontré que la fonction du langage n'est pas une fonction simple, que le langage est l'expression ou pour mieux dire l'association de plusieurs notions élémentaires. Le mot de « cloche » évoque dans notre esprit une notion visuelle, la forme de l'objet, une notion auditive, une notion kinesthétique d'articulation et enfin une notion kinesthétique d'écriture ou notion graphique. Chacune de ces notions a des sièges différents dans notre cerveau et les diverses altérations cérébrales peuvent les dissocier. Nous pouvons perdre la faculté de prononcer le mot cloche et ce cas est ce que l'on appelle l'*aphasie motrice* ; nous pouvons perdre la notion visuelle écrite et alors nous avons la *cécité verbale* ; nous pouvons perdre la notion auditive, et dans ce cas l'on dit que l'individu est atteint de *surdité verbale*, c'est-à-dire que c'est en vain que nous répéterons à son oreille le mot cloche, car c'est comme si nous lui parlions dans une langue étrangère. Enfin nous pouvons perdre la faculté d'écrire le mot cloche et alors l'on dit que l'individu est atteint d'*agraphie*. Si l'aphasie motrice, la surdité et la cécité verbale ont leur siège dans des centres corticaux bien connus il n'en est pas de même de l'agraphie, dont Charcot présumait le centre dans la base de la deuxième circonvolution frontale sans avoir pu en trouver la preuve, et même quelques auteurs comme Wernike ont soutenu qu'il n'existe pas de centre spécial pour la faculté d'écrire. Pierre Marie a émis une opinion analogue en se basant sur des considérations d'un ordre tout-à-fait particulier.

Je rappellerai seulement en passant les recherches de Charcot sur la contracture, sur l'atrophie musculaire dans l'hémiplégie et le tabes. En effet, sur ces questions nous ne pouvons admettre, du moins telles qu'elles ont été formulées, les opinions de Charcot.

Après avoir découvert tant de nouveaux faits dans la physiologie et la pathologie du système nerveux il semblait que la méthode anatomo-clinique eût offert tout ce qu'elle pouvait donner et nous voyons Charcot s'aventurer dans un monde nouveau, dans le monde des névroses. Si la paralysie infantile, la sclérose latérale amyotrophique, le tabes, etc. ont leur substratum anatomo-pathologique, quelle est alors la lésion qui appartient à l'épilepsie, à l'hystérie, etc. ?

Ces sphynx impénétrables, scrutés avec tant

d'acharnement par les névrologues devaient se dévoiler à l'observateur impeccable qui avait résolu tant de problèmes et fait la lumière là où il n'y avait que de l'obscurité. Mais là où son génie d'observation s'est montré dans toute sa force c'est dans le domaine de l'hystérie, ce protégé trompeur. Ce sont précisément les études de Charcot sur l'hystérie qui ont fait connaître son nom en dehors du monde médical, et ce sont ces mêmes recherches qui lui ont valu les plus grandes critiques et les plus indignes calomnies. Ce que nous autres, hommes impartiaux, nous devons admirer dans les recherches de Charcot sur l'hystérie, ce n'est pas seulement la science pure d'observation mais les conséquences que ces études ont eu pour l'humanité. Les hystériques, brûlés comme possédés du diable il y a deux cents ans encore, erraient du temps de Charcot d'hôpital en hôpital, chassés souvent à cause de leurs simulations. Qu'il est inhumain d'accuser ceux qui souffrent de simulation ! Avec un calme admirable, avec son tact de grand observateur, Charcot étudie tout d'abord dans l'hystérie les faits les plus évidents et parmi eux les attaques occupent le premier rang. Il semble que jusqu'alors ces attaques échappaient à toute description, mais avec son analyse minutieuse il vit qu'en réalité, comme n'importe quel phénomène naturel, l'attaque hystérique est analysable, et il démontra qu'après une *aura* variable l'attaque commence par une période épileptoïde, composée de trois phases : tonique, clownique et résolutive. Ensuite apparaît la période de clownisme avec ses convulsions et de grandes agitations, suivies d'attitudes passionnelles, puis vient la période finale, représentée par le délire. Comme dans le domaine des maladies à base anatomique, Charcot montre qu'il faut distinguer aussi ici à côté des formes complètes, des grandes et des petites attaques. L'attaque hystérique, si dramatique dans sa manifestation, ne constitue pas toute la pièce, qui s'appelle l'hystérie, il y a encore d'autres manifestations, épisodes ou équivalences de l'attaque hystérique ; tels sont par exemple les contractures, l'hémispasme, la chorée rythmique, le mutisme hystérique, l'astasia-abasie, etc. etc. Charcot, inspiré par l'histoire des démons du Moyen-Age, a étudié les stigmates hystériques, qui se traduisent sous la forme de troubles sensitifs et sensoriaux. Des cliniciens improvisés, hommes préoccupés d'autres intérêts que celui de la science, ont combattu avec violence la description magistrale de l'attaque hystérique par Charcot. Mais cela n'a pas découragé le savant, passionné de science, et il a montré que les peintres célèbres, entre autres Rubens, ont copié

d'une façon naïve, sans idée préconçue, les phases de l'attaque hystérique, phases qui reproduisent et immortalisent pour ainsi dire la description de Charcot. Lorsque ce maître commença à s'occuper de l'hystérie chez l'homme ce fut une véritable révélation, car l'hystérie, d'après la définition du mot, ne devait exister que chez la femme. Quelle erreur grossière ce serait que de croire cela, car dans les grands centres l'hystérie non seulement existe chez les hommes mais est encore très-fréquente parmi eux. Les ouvriers surmenés, les individus au système nerveux affaibli présentent des accidents hystériques, et j'ai vu pas mal de spécimens de ce genre à la consulta-

tion externe de la Salpêtrière. Bien plus, l'hystérie existe même dans l'armée et, chose plus curieuse encore, des cas de cette nature ont été décrits dans l'armée allemande, réputée comme la plus forte. (Un de ces cas a été publié avec des chromophotographies à l'appui). Personnellement, j'ai eu l'occasion d'observer à l'hôpital militaire des cas véritables, non simulés, d'hystérie chez les hommes; et la marche ultérieure de la maladie, contrairement à certaines affirmations hâtives, n'a fait que justifier mon diagnostic.

(à suivre).

**Dr. G. Marinesco**

*Professeur des maladies du système nerveux.*

## MONDANITÉS

La vie mondaine qui semblait s'anconcer billante pour la durée du Carnaval, étant donnée la série des fêtes qui se sont succédées pendant la première quinzaine de Janvier, est retombée tout-à-coup dans le calme.

### Les Cours

La Cour Royale s'est vu forcée de renvoyer à deux reprises, pour cause de deuils, la soirée dansante qui devait avoir lieu le 21 Janvier. La première fois, à cause du malheur, qui frappait la cour de Bulgarie, enlevant à S. A. R. le Prince Ferdinand et à ses enfants la Princesse Marie-Louise de Bulgarie, plongeant dans le deuil les familles princières de Bourbon et de Parme. Notre Cour Royale ayant pris le deuil pour huit jours, la soirée avait été donc renvoyée à huitaine et devait avoir lieu le 28 Janvier. Mais cette fois encore un nouveau malheur venait l'empêcher, et ce malheur, plus douloureux pour nos Souverains, venait de frapper notre maison Princière. Il s'agit de la mort de S. A. R. le Grand-Duc Héritier Alfred de Saxe-Cobourg et Gotha, frère de S. A. R. la Princesse Marie de Roumanie. LL. AA. RR. le Prince Ferdinand et la Princesse Marie, après avoir participé aux fêtes des noces d'argent du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse de Saxe-Cobourg et Gotha, se trouvaient à Berlin pour assister aux fêtes de l'anniversaire de 40 ans de S. M. l'empereur Guillaume II, quand leur est arrivée de Méran l'horrible

nouvelle de la mort de leur bien-aimé frère et beau-frère, dénouement auquel on ne s'attendait guère. Leurs Altesses Royales se trouvent en ce moment à Gotha. Cette mort met en deuil la maison royale d'Angleterre, la maison impériale de Russie et les maisons princières de Roumanie et de Hesse. La Roumanie entière prend une vive part à cet irréparable malheur qui est venu frapper S. A. R. la Princesse de Roumanie.

### Les Légations

Les chefs de mission ont offert, pendant toute cette dernière quinzaine, de grand dîners aux membres du gouvernement, au corps diplomatique ainsi qu'à quelques personnes de la haute société bucarestoise. Le premier dîner a eu lieu à l'hôtel de la légation d'Angleterre. S. Exc. M. Kennedy, ministre de Sa Majesté Britannique, et M<sup>me</sup> Kennedy donnaient ce dîner en l'honneur de S. Exc. le comte de Lalaing, ministre de Belgique à Berne. Le soir il y avait sauterie intime.

LL. EE. M. de Fonton, ministre de Russie; Arsène Henry, ministre de France, et Chiazim-bey, ministre de Turquie, ont aussi convié des personnes autour de leurs tables, et tout dernièrement un grand dîner a été offert à l'hôtel Capsa par S. Exc. M. Georgevitch, ministre de Serbie, à S. Exc. M. le président du Conseil et à M<sup>me</sup> Zoé Sturdza.

Une seule soirée dansante a eu lieu: à l'hôtel de M. Maurice Roman, secrétaire de la légation de

### Bals et Soirées

Les hôtels particuliers sont restés fermés. Comme fête mondaine nous ne pouvons enregistrer qu'un splendide concert qui a eu lieu dans le palais du prince Grégoire Sturdza. Les principaux chanteurs de l'Opéra ont pris part à ce concert. Une soirée dansante des plus amusantes a été donnée par M. et M<sup>me</sup> Jean Barozzi; grâce au grand entrain qui a régné elle n'a pris fin que fort avant dans la nuit. Un bal public qui a revêtu un caractère mondain a été celui de la Société Polyclinique dans la grande salle de l'Opéra. S. M. la Reine a bien voulu assister à ce bal dont l'arrangement était féérique et nous avons remarqué dans l'assistance un grand nombre de nos élégantes qui avaient revêtu des costumes fort beaux et réussis.

La mondanité a tenu plutôt ses assises dans les recibimentos et dans les réceptions de jour, parmi lesquels citons ceux de chez M<sup>me</sup> la générale G. Mano, chez M<sup>me</sup> Catherine Cantacuzène, chez M<sup>me</sup> Marie Ionesco, chez M<sup>me</sup> Michel Catargi, chez M<sup>me</sup> Vasesco, le mardi; chez M<sup>me</sup> Démètre Gianni, chez M<sup>me</sup> la générale Arion, chez M<sup>me</sup> Marie Vacaresco, chez M<sup>me</sup> Vladimir Glyka et M<sup>me</sup> A. de Hurter, chez M<sup>me</sup> la princesse Panaiot Ghika, le jeudi; à la légation de France, chez M<sup>me</sup> la générale Candiano Popesco, chez M<sup>me</sup> G. Duca, chez Mme C. Lecca, le vendredi; chez M<sup>me</sup> la marquise Beccaria d'Incisa, chez M<sup>me</sup> Pierre Gradisteano, chez M<sup>me</sup> Hélène Perticari, le dimanche; chez M<sup>me</sup> Marie Cantacuzène, chez

M<sup>me</sup> G. Stoicesco, chez M<sup>me</sup> Euphrosine Catargi, ainsi que chez M<sup>me</sup> Zoé D. Sturdza et à la légation d'Angleterre, tous les jours après 5 heures.

### Mariages

Les églises ont célébré de grands mariages. Citons ceux de M<sup>lle</sup> Marie Gianni, fille de M. Dém. Gianni, président de la Chambre des députés, avec M. A. Gianni, et celui de M<sup>lle</sup> Anne Massim de Linche, avec M. C. Ghirgiu.

### Sphinx.

## NOUVELLES DIVERSES

M. Jean Bratiano, ministre des Travaux Publics, dans une lettre très flatteuse adressée à M. Anghel Saligny, directeur général des Chemins de fer, dans laquelle il lui rappelle l'œuvre grandiose du pont sur le Danube à Cernavoda, conçue par lui, prie l'éminent ingénieur et architecte d'accepter la mission de dresser les plans et projets du second pont qui sera jeté sur le Danube, entre Turn-Severin et Cladova, conformément à la convention conclue entre la Roumanie et la Serbie le 6/18 janvier 1898.

M. Saligny s'est rendu au désir du ministre et a déjà commencé les études nécessaires, assisté par le service des ponts de la direction des Chemins de fer.

M. l'ingénieur Gaffenco a étudié cet été les différents procédés de fabrication en grand des traverses de bois imprégné. Ses études l'ont conduit à donner la préférence aux traverses de bois de hêtre injecté de créosote. Dès le printemps prochain, on commencera aux environs de Ploesti à construire une grande usine dans laquelle les Chemins de fer ont l'intention de fabriquer sur une grande échelle les traverses dont ils ont besoin. Les plans seront établis sur les indications de M. Gaffenco qui connaît à fond cette fabrication. La nouvelle sera reçue avec grand plaisir par nos propriétaires de forêts, qui n'avaient jusqu'à présent pas de débouchés pour le hêtre.

## BANQUE NATIONALE DE ROUMANIE

### SITUATION SOMMAIRE

1898		1899	
17 Janvier		9 Janvier	16 Janvier
<b>A C T I F</b>			
74.561.587	{ 57.379.625 Rés. métalliq. or 59.437.052	80.848.886	79.532.488
2.276.607	{ 17.481.962 » Trait. p. or 20.095.436	1.994.142	2.513.388
35.196.139	Argent et diverses monnaies .....	43.361.481	42.577.581
16.023.036	Portefeuille Roumain et Etranger .....	11.306.574	11.455.530
11.999.593	{ *) Prêts sur effets publics 8.300.000	11.999.850	11.999.850
10.409.053	» » » compte et. 3.155.530	11.420.673	11.420.673
1.586.452	Fonds publics .....	1.760.549	1.760.549
5.057.907	Effets du fonds de réserve .....	5.069.389	5.069.979
432.109	» » » d'amort. immeub. et mat.	452.935	456.566
89.282	Immeubles .....	29.843	105.526
91.731.423	Mobilier et Machines d'Imprimerie .....	73.573.397	73.415.947
11.097.014	Frais d'administration .....	22.573.035	23.652.300
15.244.873	Dépôts libres .....	19.568.360	16.625.646
	Comptes courants .....		
	» de valeurs .....		
275.704.775		283.959.114	280.586.023
<b>P A S S I F</b>			
12.000.000	Capital .....	12.000.000	12.000.000
10.409.326	Fonds de réserve .....	11.421.060	11.421.060
1.639.860	Fonds d'amort. des immeub. et matériel.	1.813.475	1.813.475
139.385.450	Billets de Banque en circulation .....	157.754.260	156.954.840
3.357.659	Profits et pertes .....	4.138.078	4.138.078
115.007	Intérêts et bénéfices divers .....	85.873	148.087
91.731.423	Dépôts à retirer .....	73.573.397	73.415.947
14.462.489	Comptes courants .....	20.501.608	18.024.748
2.604.461	» de valeurs .....	2.671.363	2.669.788
275.704.775		283.959.114	280.586.023
*) Intérêt 7% Escompte 6%			
1898		1899	
23 Janvier		16 Janvier	23 Janvier
<b>A C T I F</b>			
72,606,973	{ 57.142.792 Rés. métalliq. or 59.196.206	79.532,488	79,920,819
2,302,056	{ 15.464.181 » Trait. p. or 20.724.613	2,513,388	2,551,945
34,468,349	Argent et diverses monnaies .....	42,577,581	40,696,857
15,943,399	Portefeuille Roumain et Etranger .....	11,455,530	11,636,515
11,999,593	{ *) Prêts sur effets publics 8.413.200	11,999,850	11,999,850
10,409,053	» » » compte et. 3.523.315	11,420,673	11,420,673
1,586,452	Fonds publics .....	1,760,549	1,812,299
5,057,913	Effets du fonds de réserve .....	5,069,979	5,069,979
432,228	» » » d'amort. immeub. et mat.	456,566	457,783
92,723	Immeubles .....	105,526	113,564
93,772,523	Mobilier et Machines d'Imprimerie .....	73,415,947	75,002,619
14,631,549	Frais d'administration .....	23,652,300	26,794,173
13,950,447	Dépôts libres .....	16,625,646	16,542,951
	Comptes courants .....		
	» de valeurs .....		
277,253,258		280,586,023	284,020,027
<b>P A S S I F</b>			
12,000,000	Capital .....	12,000,000	12,000,000
10,409,326	Fonds de réserve .....	11,421,060	11,421,060
1,639,860	Fonds d'amort. des immeub. et matériel.	1,813,475	1,813,475
139,029,090	Billets de Banque en circulation .....	156,954,840	155,286,780
3,357,659	Profits et pertes .....	4,138,078	4,138,078
156,092	Intérêts et bénéfices divers .....	148,087	208,538
93,772,523	Dépôts à retirer .....	73,415,947	75,002,619
14,494,455	Comptes courants .....	18,924,748	21,517,664
2,394,253	» de valeurs .....	2,669,788	2,631,813
277,253,258		280,586,023	284,020,027
*) Intérêt 7% Escompte 6%			

Le Directeur-Gérant: PAUL HARTINE.

Bucarest. -- Imprimerie VOINXA NATIONALA.